

SYNTHESE DE L'ATELIER 2 :

LE BOIS ENERGIE

Animateur : Benoît LAURENT - IFREE

Référents techniques : Gilles CAPRON - ONCFS Poitou-Charentes

Jean LAMOUREUX - Chambre d'Agriculture de la Vienne

Freddy POIRIER - FD CUMA Deux-Sèvres

Secrétaire : Adèle GAMACHE - CPIE Gâtine Poitevine

Objectifs de l'atelier :

- comment évaluer les ressources selon les territoires et les structures de la haie ?
- comment gérer la ressource ?
 - o en conservant les structures arborées typiques
 - o en optimisant la productivité des haies
 - o en gérant durablement tout en contribuant à la multifonctionnalité
- rédaction d'un référentiel de bonne conduite

M. Jean Lamoureux (Chambre d'Agriculture 86) :

Dans le cadre du plan LEADER +, sur Montmorillon, il a été mis en place un plan de gestion de la haie à l'attention des agriculteurs. Pour motiver les agriculteurs nous avons appuyé sur le côté économique.

Evaluer la ressource ne se limite pas à compter les m³ apparents. Il faut traiter aussi le côté qualitatif de la ressource.

Gérer se complique aussi, il n'y a pas que la coupe, il faut aussi prendre en considération la biodiversité.

Haie taillis Aulnaie / Frênaie Arbres têtards / arbres d'émonde	}	Autant de cas différents pour évaluer la ressource, tant au point de vue qualitatif que quantitatif.
---	---	--

Nous avons besoin de savoir ce que l'on a avant d'agir.

Freddy Poirier (FD CUMA 79) :

A la CUMA du Bocage nous avons un tracteur et une déchiqueteuse. Nous intervenons auprès des agriculteurs qui sont des auto-consommateurs (chaudières à plaquettes).

Les agriculteurs ont un intérêt réel à gérer leurs ressources, d'où un questionnement de leur part.

- j'arrête le bois bûche car dans ce cas on utilise le tronc. Combien de mètres linéaires je fais et comment j'évalue ce que j'ai ?

- ceux qui ne faisaient pas de bois bûche envisagent de se diversifier (ce qui donne de la valeur ajoutée à l'exploitation)

- 100 ml vont produire combien de plaquettes ? Comment j'évalue ?

- quelles sont les clés pour approcher une évaluation des ressources ?

- quels sont les outils pour quantifier le potentiel ?

Remarques :

Il y a la ressource qui équivaut à la quantité, mais il faut surtout voir la **productivité**.

En combien de temps ce sera renouvelé ? Cela demande une expertise locale et poussée.

C'est différent suivant les territoires et les typologies de haies.

Le « temps » de renouvellement envisagé est d'environ 18 ans.

On prend comme base 1km de haie = 1ha de forêt = 4 à 20 stères / ha / an d'accroissement.

L'important est de ne pas prélever plus que le taux de renouvellement, c'est une simple question de bon sens.

Pour les haies c'est très varié, si la haie est complète, avec hauts jets tous les 8 mètres et houppiers se touchant, la correspondance avec la forêt est bonne. Si on a à faire à une haie dégradée on sera dans le bas de la fourchette estimative.

Mission Bocage :

Dans le cadre du plan de gestion du Bocage lié au Bois Energie, nous faisons deux évaluations. L'une à l'instant T et l'autre en barème de cubage.

Immédiate, sur des chantiers tests qui nous servent de bases de références, en matérialisant les cépées mais où la végétation intermédiaire est juste jugée.

Barème de cubage : par exemple on sait qu'un arbre têtard produit 1 stère ½ de bois de chauffage, puis on le convertit en bois-plaquettes.

Pour faire ce barème on déchiqète et on mesure en se déplaçant sur le terrain.

Questions :

Qui paye ?

En l'occurrence les CAD et CTE.

Comment peuvent accéder les particuliers à ces évaluations ?

Par l'ADEME.

Vendre du Bois Bûche ou du Bois Energie est difficile.

C'est très bien au niveau auto-provisionnement ou sur des distances courtes.

Il faut prendre en compte tous les paramètres suivants dans le cadre d'une conduite de bonnes pratiques : qualitatif, techniques, stockage, prix...

Mission Bocage :

Nous avons fait l'inventaire à partir de photos aériennes, avec un quadrillage de l'état du bocage par commune, avec les typologies de haies et une évaluation grâce aux chantiers tests et d'exploitations.

Nous avons fait un estimatif sur le Bois Plaquettes mais pour garder la multifonctionnalité il faut aussi considérer le bois d'œuvre.

Remarques :

A l'IFN (Inventaire Forestier National) ils travaillent par orthophotographies, ils font des carottages dans les arbres pour suivre le taux d'accroissement.

La Communauté de Communes de Seine Eure a sollicité l'IFN pour faire une évaluation.

L'IFN travaille au niveau national mais peut faire des zooms à la demande.

Les études théoriques sont très contestables, elles sont souvent supérieures dans leur estimation à la ressource réelle mobilisable. Il faut s'appuyer sur des gens de terrain, du foncier et on s'aperçoit alors que le Bois Energie n'est pas toujours le meilleur moyen d'exploitation.

L'évaluation de la ressource c'est bien mais ce n'est pas toujours le plus important. Le PGH est important pour savoir quoi couper en fonction de l'existant.

La méthode d'évaluation doit être applicable facilement et ne pas être lourde financièrement.

Un des thèmes de réflexion de l'assemblée générale de l'association Nationale, vendredi, pourrait être « le lien entre tous les acteurs de la filière bois-énergie. »

Dans le sud, le Bois Energie n'est pas le seul à s'intéresser à l'évaluation, le BRF aussi s'y intéresse. Il faut peut être considérer les différentes parties du bois dès l'amont et faire des évaluations « communes ».

A la CUMA du Bocage nous avons fait une charte de bonnes pratiques, avec la Chambre d'agriculture, le CRPF, l'ONCFS, le Conseil Général, le Conseil Régional et les Associations Prom'Haies et Bocage Pays Branché. La déchiqueteuse n'est mise à disposition que si l'agriculteur a signé la charte.

Envisager des complémentarités d'un « secteur » du bois à l'autre.

Exemple au CPIE du Pays Creusois qui gère les 1900 km de haies des chemins de randonnées, que faire des déchets d'entretien. Actuellement ils sont brûlés mais ne pourraient-ils pas servir en BRF ?

Les tailles d'entretien pourraient être valorisées.

Conclusion :

Trouver les maillons pour rendre la chaîne du bois cohérente.

Rendre compatible le Bois Energie avec d'autres fonctionnalités, par exemple ne pas exploiter les merisiers en bois énergie mais les garder en bois d'œuvre.

Complément de Gilles Capron (ONCFS) : d'une part, l'exploitation du bois doit prendre en compte le maintien d'un maillage bocager jouant le rôle de corridor biologique. D'autre part, chaque espèce animale, par exemple, a ses exigences propres en matière de ressource alimentaire, d'abri pour échapper aux prédateurs ou pour la reproduction et l'élevage des jeunes...pour le gestionnaire, il s'agit alors de concilier les objectifs de production avec le maintien d'une biodiversité végétale qui permet de répondre aux besoins si diversifiés. Cette biodiversité s'entend aussi bien en nombre d'essences présentes que dans la structure même des haies (strates herbacée, buissonnante, taillis, hauts jets, jusqu'au maintien de quelques arbres morts).